

Le concours pour le futur bâtiment du Forum

Nous avons activement participé à la concertation sur le cahier des charges du concours, menée par l'adjoint à l'urbanisme Jean-Pierre Caffet, et sous réserve d'en voir la version définitive, qui devrait nous être communiquée prochainement, nous sommes globalement satisfaits des débats et du résultat final.



Sur le plan architectural, nous avons obtenu qu'on ne retienne que le parti d'urbanisme défini par David Mangin et pour lequel il avait été choisi, et qu'en revanche rien n'impose aux candidats de s'inspirer de son parti architectural (le fameux projet de toit carré). Les éléments conservés sont : la faible hauteur du bâtiment (environ 13 mètres et pouvant aller ponctuellement jusqu'à 25 mètres), la modération relative du nombre de mètres carrés construits (14 000), le fait que le cratère soit éclairé par la lumière naturelle, le choix étant laissé aux candidats que ce soit par un toit filtrant ou par des verrières comme actuellement : nous aurions voulu que la Place Basse soit obligatoirement à l'air libre, mais nous n'y sommes pas parvenus. Nous avons en revanche obtenu que

le périmètre constructible s'arrête strictement à l'allée Baltard actuelle et qu'aucun auvent ne puisse empiéter sur le jardin ; si des cafés sont prévus en rez-de-chaussée, les terrasses seront prises sur le périmètre constructible et non sur le jardin. A l'heure actuelle, nous ne savons pas si la passerelle que la SEURA avait imaginée au-dessus du cratère – et dont nous contestons l'utilité et redoutons les inconvénients – sera obligatoire ou optionnelle.

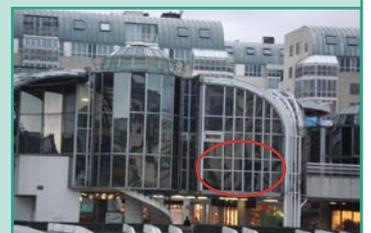
Côté programme, il y aura une augmentation des surfaces commerciales mais aussi des équipements collectifs : certains demandaient « zéro m² commercial supplémentaire », mais nous avons été sensibles à la nécessité de « payer la facture » et aussi à l'opportunité de créer des emplois. Les nouveaux commerces ne devraient pas être de type vêtements-chaussures : il s'agirait essentiellement d'un très grand café (2 000 m²), le Cosmopole, qui serait aussi un lieu de spectacles et d'expositions (espérons qu'il sera accessible à toutes les bourses, comme on nous l'a promis), d'un grand espace « bien-être et santé » (nous avons quelques doutes sur son adéquation au public qui fréquente les Halles) et d'un « village des saveurs » comprenant quelques commerces alimentaires et relié à la future moyenne surface alimentaire du sous-sol, ce dont nous nous réjouissons.

Le pôle d'équipements culturels sera fortement tourné vers les pratiques amateurs, avec 700 m² pour « Paris Atelier » (ancienne ADAC) et 800 m² de salles de répétitions. Le Conservatoire, dont la surface fera plus que doubler, comprendra un auditorium mutualisable. La bibliothèque d'enfants La Fontaine et la bibliothèque d'adultes actuellement située dans la mairie du 1^{er} seront réunies sur une surface également étendue (1 000 m²) et éclairée par la lumière naturelle. Nous avons demandé en outre une salle de réunion pouvant accueillir 200 personnes et une salle spécialisée pour les activités culturelles des personnes sourdes et malentendantes, mais nous ne savons pas si elles nous seront accordées.

Enfin, un pôle de services comprendra une billetterie (probablement celle de la FNAC), une « antenne jeunes », un office de tourisme pour les enfants et la boutique « Roue libre » de la RATP, sans oublier deux ensembles de sanitaires de 70 m² chacun.

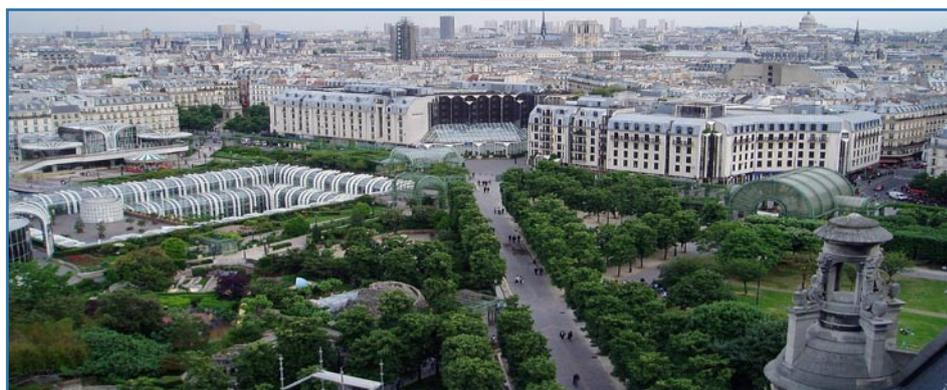
Bagagerie pour SDF « Mains libres »

Le Maire de Paris a tenu sa promesse : une délégation d'une douzaine de membres de Mains libres a été reçue à l'Hôtel de ville le 26 décembre pour établir les grandes lignes d'une convention entre la Ville et l'association, et il y a quelques jours, le Cabinet du Maire a donné son feu vert et accordé le local demandé (l'ancienne halte-garderie située sur la terrasse Lautréamont). Des conventions sont en train d'être signées avec les associations spécialisées partenaires (l'Agora Emmaüs, Aux captifs la libération, La Clairière), après quoi le projet sera soumis au conseil d'arrondissement du 1^{er}, puis passera au Conseil de Paris le 12 ou 13 février prochain. L'ouverture est prévue au printemps. Contact pour les volontaires : Hugues au 06 09 42 05 99.



Un répit pour la concertation sur le Jardin des Halles

La réunion publique organisée par le maire du 1er le 15 janvier a attiré plus de 120 personnes, venues découvrir le projet de jardin préparé par l'équipe SEURA-Mangin, dont de nombreux aspects sont fortement contestés par les associations. En fin de réunion, une motion a été votée à la quasi unanimité pour demander une révision conséquente de ce projet. Le lendemain, lors de la réunion du Comité permanent de concertation consacrée au jardin, nous avons à nouveau interpellé Yves Contassot sur la marge de manœuvre laissée à la concertation pour influencer sur le dessin du futur jardin : le projet de la SEURA peut-il être substantiellement modifié ? si la réponse est négative, peut-il être abandonné au profit d'un nouveau projet ? Alors qu'un double refus nous était jusqu'alors opposé, un certain nombre d'ouvertures semblent maintenant se dégager. Des changements seraient envisageables, par exemple, sur les traversées nord-sud, notamment insuffisantes.



Dans le projet actuel, il n'y a pas d'allée au milieu de la grande pelouse centrale : la nuit, le jardin apparaîtra comme un coupe-gorge, et en hiver, quand les pelouses seront fermées, il faudra faire tout le tour. La présence de l'eau devrait également être accrue (alors que le jardin actuel comprend 7 fontaines décoratives, une seule est prévue dans le projet SEURA, en lieu et place du jardin Lalanne !).

Une réunion sera entièrement consacrée à la place des enfants dans le jardin, avec notamment le débat sur les aires de jeux ouvertes ou fermées, et des réunions spécifiques sur le jardin Lalanne seront

organisées en parallèle (sa réouverture après travaux est envisagée pour avril). En revanche, le maintien de la place René Cassin semble poser des problèmes importants à la paroisse Saint-Eustache, en raison de nuisances sonores qui perturbent le silence de l'église et la tenue des offices. Nous avons demandé qu'une réunion soit entièrement consacrée à cette question, car cette place est l'un des lieux les plus réussis du site et par ailleurs, il serait vraiment dommage d'isoler l'église du reste du Jardin. Nous avons obtenu également que les policiers du quartier soient invités à une prochaine réunion pour discuter de la façon de faire perdre au jardin la réputation d'insécurité dont il continue de souffrir (même si elle relève largement du fantasme). Enfin et surtout, Yves Contassot a accepté que les marchés de réalisation (actuellement, il ne s'agit que de marchés d'études) ne soient passés à SEURA qu'en septembre, ce qui laissera du temps à la concertation et permettra de mieux harmoniser le jardin avec le projet du lauréat du concours du bâtiment, qui sera connu en juillet.

La secrétaire d'Accomplir membre du jury du concours



Le Maire de Paris, qui présidera lui-même le jury du concours, a annoncé qu'un représentant associatif figurerait parmi les 15 jurés. Les associations n'ayant pas réussi à se mettre d'accord, c'est Bertrand Delanoë lui-même qui a désigné ce représentant : il s'agit d'Elisabeth Bourguinat, secrétaire d'Accomplir.

Nous sommes heureux de cette reconnaissance du travail effectué depuis quatre ans dans le cadre du projet des Halles : nous avons participé à l'ensemble de la concertation et nous avons régulièrement publié nos analyses, nos propositions, nos objections, à la fois sur notre site internet www.accomplir.asso.fr (qui comprend également tous les documents officiels) et à travers la «Lettre d'Accomplir», distribuée dans le quartier et par e-mail. En tant que représentante des associations, Elisabeth Bourguinat souhaite que le concours permette de sélectionner un projet conforme au cahier des charges, sur lequel les associations se sont concertées pendant des mois avec la Ville et ses partenaires, et que ce projet soit à la fois très original, de grande qualité esthétique, fonctionnel, convivial et durable, afin de constituer un objet de fierté collective pour ce quartier, pour ses usagers et pour Paris.

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.